

BULLETIN CRITIQUE

HISTOIRE DES IDÉES
ET HISTOIRE LITTÉRAIRE.

CLOVIS LAMARRE. **Histoire de la Littérature latine.** Première partie : *Depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin du gouvernement républicain.* Tome II. Paris, Delagrave, 1900, 639 p. in-8°. — Il y a beaucoup de soin, de conscience et de travail dans cette volumineuse histoire de la littérature latine dont M. Lamarre poursuit courageusement l'exécution, et dont le tome II (le seul que la *Revue* ait reçu) est consacré à Cœcilius, à Térence, à Pacuvius et Attius, à Lucilius, à la prose archaïque et à Lucrèce et Catulle. L'érudition en est généralement sûre et précise, les citations copieuses et bien choisies, les appréciations judicieuses. — Au point de vue qui nous occupe ici, ce livre a un grand défaut, c'est qu'il n'est pas, à vrai dire, une histoire de la littérature latine; son vrai titre serait plutôt : Analyses et extraits des principaux ouvrages romains. Prises isolément, les études que M. Lamarre consacre aux divers écrivains ne sont pas mauvaises, tout au plus un peu banales peut-être et un peu naïves, un peu dépourvues de sens historique (par exemple, lorsque l'auteur s'indigne qu'on ait pu calomnier les rapports de Térence et de Scipion, ou lorsqu'il vante les intentions moralisatrices de Plaute). Mais fussent-elles meilleures encore qu'elles resteraient trop fragmentaires : les faits ne sont pas reliés les uns aux autres, ni expliqués les uns par les autres, non plus que par l'action du milieu et du moment. Ainsi M. Lamarre expose bien les principaux caractères du théâtre de Térence : il ne nous y fait pas voir l'influence du public aristocratique qui intervient pour modifier la vieille comédie traditionnelle. Il étudie avec assez de détails la togata, l'atellane, etc. : il ne montre pas pourquoi tous ces genres essaient de se constituer à peu près à la même date et pourquoi tous échouent. Il parle en fort bons termes de Lucrèce et de Catulle : il n'explique pas comment ces deux poètes, si différents, sont cependant les fils de la même époque et en portent la commune empreinte. Nulle part on ne trouve une vue générale sur l'état moral, social ou intellectuel du peuple romain à telle ou telle époque : les œuvres sont étudiées *in abstracto*. Après cet ouvrage comme avant, il reste à écrire une véritable histoire littéraire de Rome, une et logique, synthétique et scientifique, — l'équivalent de la belle *Histoire de la littérature grecque* de MM. Croiset¹. — Maintenant, il serait injuste de demander à M. Lamarre ce qu'il n'a pas voulu nous donner. Il s'est

1. M. Gustave Michaut en a donné une esquisse dans son excellent livre du *Génie latin*, mais une esquisse seulement, bornée à quelques genres et à quelques œuvres.

proposé simplement de faire connaître, par d'amples analyses et de fréquents extraits, le contenu des écrits qui composent la littérature latine. C'est une besogne utile, et qu'il a fort bien faite. Son livre rendra de très grands services à ceux qui ne connaissent pas les œuvres romaines, et même aux autres il pourra fournir une base solide et complète pour des essais d'explication et d'interprétation scientifique. C'est un excellent répertoire de faits et de textes. — RENÉ PICHON.

A. HOUTIN, *La controverse de l'apostolicité des églises de France au XIX^e siècle*. (Extrait de la *Province du Maine*, 1900.) Laval, Goupil, 86 p. in-8°. — Les légendes qui attribuaient aux principales églises de France une origine « apostolique » (notamment celles de la mission à Paris de Saint-Denis l'Aréopagite, et du voyage en Provence des Saintes Maries) avait été ruinées, au xviii^e siècle, par la forte école des Tillemont, des Baillet et des Launoy. L'influence exercée par l'œuvre de ces érudits, pourtant taxés d'hétérodoxie, fut telle que les différents diocèses renoncèrent assez rapidement à leurs prétentions à une haute antiquité : à la veille de la Révolution on ne cite guère que le bréviaire de Limoges qui proclame encore saint Martial disciple de saint Pierre.

La cause pouvait sembler jugée sans réplique, quand se produisit, à partir de 1835, la plus étrange des réactions. Engagée par un sulpicien, l'abbé Faillon, et surtout par les bénédictins de Solesmes dirigés par dom Guéranger, elle prétendit réhabiliter les fables discréditées depuis deux siècles. La thèse des « novateurs » triompha, dans l'Église, des protestations soulevées par des laïques croyants comme d'Ozouville et aussi des clercs. Si elle fut écartée dédaigneusement par les savants indépendants (à l'Académie des inscriptions, Paulin Paris, rapporteur de la Commission qui avait examiné un livre inspiré des principes de l'École, déclara que les moyens d'argumentation employés n'étaient pas à son usage ; et Alfred Maury fit remarquer qu'avant les Églises, les Égyptiens et les Chaldéens avaient prétendu à une antiquité fabuleuse), elle fut adoptée par Lacordaire, Montalembert, Dupanloup : cette adhésion à une doctrine enfantine donne la mesure de ce qu'était le sentiment critique chez les chefs du mouvement catholique d'alors. Popularisée par Freppel, elle régna en maîtresse dans les manuels d'histoire ecclésiastique en usage dans les séminaires de 1850 à 1885.

La fondation du *Bulletin Critique* de l'abbé Duchesne et des *Analecta Bollandiana* (1880 et 1882) rendit droit de cité, pour la question des origines des Églises, à la méthode scientifique. La lutte engagée par les nouveaux venus souleva d'ailleurs des colères qui ne sont pas apaisées : naguère, l'*Univers* qualifiait l'abbé Duchesne de « disciple de Tillemont, de Doellinger et de Renan ». Il est vrai que trente ans auparavant, le duc de Broglie se voyait traité, par les traditionnistes, de « frondeur » et de « chef de l'École rationaliste » ; que les résistances de Paulin Paris et de Maury étaient attribuées à leur « manie du xviii^e siècle » gallican et

janséniste, et qu'en 1872 dom Piolin, inaugurant un argument qui a resservi, opposait à ses adversaires que leur « méthode, empruntée aux enseignements des Universités prussiennes, a déjà produit beaucoup de mal en France ».

M. Houtin a raconté, avec un grand souci d'équité, cette page médiocrement glorieuse de l'histoire de Solismes. — I. LÉVY.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE.

CAMILLE BLOCH, archiviste du Loiret. **Études sur l'histoire économique de la France (1760-1789)**. Avec une préface de H.-E. Levasseur, de l'Institut. Paris, Alph. Picard et fils, 1900, 269 p. in-8°. — M. C. Bloch, le très érudit archiviste du Loiret, s'est fait une spécialité des questions d'histoire économique et régionale de la France. Il est l'auteur d'un grand nombre de notes du plus haut intérêt publiées dans diverses revues et il a acquis une véritable notoriété dans cette partie si neuve et si féconde de l'histoire. Le livre actuel étudie un certain nombre de points plus particulièrement importants de cette période de révolution économique, qui marque la fin de l'ancien régime. La première partie, *Le commerce de grains dans la généralité d'Orléans (1768)* nous apporte des documents nouveaux et indiscutables sur la question du fameux *pacte de famine*. Elle montre comment a été accueillie dans les campagnes la réforme libérale introduite par le gouvernement dans le commerce des grains et dégage nettement les causes secondaires qui ont faussé à cette époque les résultats de la liberté de vente et d'exportation du blé.

Dans la *Répartition de la propriété foncière à la veille de la Révolution dans quelques paroisses de la généralité d'Orléans*, « l'auteur arrive à établir que le nombre des paysans propriétaires était beaucoup plus considérable que celui des bourgeois et des ordres privilégiés, mais que l'étendue totale des terres possédées par eux était beaucoup moindre ». Citons comme tout à fait intéressants *Les Cahiers du baillage d'Orléans au point de vue économique*, le très curieux *Projet de Crédit agricole du siècle dernier*, et enfin le *Traité de Commerce de 1786 entre la France et l'Angleterre d'après la correspondance du plénipotentiaire anglais* que l'auteur a étudiée dans les archives des affaires étrangères de Londres.

Nous ne saurions mieux faire que de citer ici la conclusion de la préface de M. Levasseur. Ce dernier dit, en parlant de cette évolution économique qui marque la fin de l'ancien régime : « Il faut des écrivains qui aient la patience de tirer les matériaux des archives et le talent de les mettre en œuvre. Depuis quelques années, on peut signaler de jeunes historiens qui ont entrepris avec succès certaines parties de cette tâche. M. Camille Bloch est assurément un de ceux qui l'ont fait avec le plus de science et de talent. » — E. TERQUEM.